

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DO 46/SDTO/DRA/CRU / **SY** 2021

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
SOUIDI YASSINE
CITE 242 HAI 61 KARA SENIA
ORAN

Objet : MISE EN DEMEURE.

Projet : Travaux de modernisation réseau ODN.

Site : CENTRE VILLE AIN TOLBA T004

- Vu le contrat à commande d'adhésion N°23/2021 du 11/04/2021 ; ayant l'objet Travaux de modernisation réseau ODN.
- Vu l'ordre de service N°18 du 09/06/2021 de démarrage des travaux.
- Vu l'article 34 de le contrat à commande d'adhésion N°23/2021 du 11/04/2021.
- Vu le non-respect du RDV en date du 08/11/2021 par un appel téléphonique.
- Vu votre Absence le 09/11/2021 sur site.

De ce qui procède :

L'Entreprise **SOUIDI YASSINE** représenté par son gérant est mise en demeure pour la première fois de présenter auprès de la direction opérationnelle d'Ain t'émouchent ; afin de fixer une date pour procéder à la réception de chantier dans un délai de 08 Jours à compte de la parution dans le site web de la mise en demeure.

Faute par l'entreprise de satisfaire à **cette mise en demeure**, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et règlementaires à l'encontre de l'entreprise.

Ain T'émouchent, le 09/11/2021

ALGERIE TELECOM S.P.A
Directeur Opérationnel

Signé : BOUALLEG Lyssid

